

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
1^{ère} INSCRIPTION EN MASTER**

Liste des pièces à déposer sur IADEMAT (<https://extranet1.utbm.fr/iademat>)

- **La fiche de pré-inscription administrative signée** (vous l'obtenez après la saisie de vos informations en ligne)
 - Justifier de votre identité :**
 - **1 photo d'identité format .jpg**
 - **Si vous êtes né(e) en France :** 1 copie de la carte d'identité ou du passeport
 - **Si vous êtes né(e) à l'étranger :**
 - 1 extrait d'acte de naissance avec filiation (en français ou une traduction légalisée)
 - 1 copie du passeport avec visa long séjour mention étudiant **ou** de la carte de séjour en cours de validité
 - **Attestation d'assurance responsabilité civile**
 - **Attestation de Contribution Vie Etudiante et de Campus**
 - **Fiche d'infirmerie** complétée sous enveloppe
 - 1 copie de votre **carte vitale personnelle**
 - **Un mode de paiement pour le règlement des droits universitaires (voir page 2)**
 - paiement en ligne (**de préférence**) : ce mode de paiement vous permettra de télécharger votre certificat de scolarité
 - chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UTBM,
 - carte bancaire,
 - ou en espèces uniquement pour les montants inférieurs à 300 euros.
 - Une copie du **certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (APD)**. Si vous n'avez pas accompli cette journée, fournir une photocopie de l'attestation de recensement délivrée par la Mairie de votre domicile. Public concerné : jeunes hommes français nés à partir de 1979 et jeunes femmes nées à partir de 1984.
 - **Si vous êtes boursier(e)** : copie recto verso de la notification conditionnelle de bourse 2023/2024 + 1 R.I.B. à votre nom.
Ne pas oublier de garder une copie pour vous.
 - **Si vous êtes étudiant salarié** (+150 heures par trimestre ou 600h./an) : photocopie du contrat de travail ou attestation de l'employeur couvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021 précisant les durées de travail.
 - **Si vous êtes étudiant de l'Union Européenne** : Copie du contrat d'une assurance privée ou carte européenne d'assurance maladie (ne concerne pas les étudiants de nationalité française)
- Justifier de votre niveau d'études :**
 - Votre n°INE ou BEA (11 caractères) qui figure sur votre relevé de notes du baccalauréat ou sur votre carte d'étudiant. Les étudiants étrangers pour qui l'UTBM constitue la 1^{ère} inscription en France ne sont pas concernés.
 - Copie des **diplômes du baccalauréat et de l'enseignement supérieur** ou **attestation de réussite signée et tamponnée** (Diplôme étranger : fournir la traduction certifiée par un traducteur assermenté.)
 - Copie des **relevés de notes de chaque année d'études après le baccalauréat.**

Règlement des droits d'inscription

A. Modes de paiement

De préférence

- par paiement en ligne (montant supérieur à 15 euros)
- par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable UTBM

A défaut :

- par espèces (**attention : montant inférieur à 300 euros - cf. article 1680 du Code Général des Impôts**)
- par virement bancaire

Indiquez impérativement dans la référence vos : **nom, prénom et date de naissance**

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé	Domiciliation	
10071	90000	00001001266	08	TPBELFORT	
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1007	1900	0000	0010	0126 608
Titulaire du compte :				BIC (Bank Identifier Code)	
U T B M M L AGENT COMPTABLE				TRPUFRP1	
90010 BELFORT CEDEX					

B. Demande de paiement en trois fois des droits d'inscription

Un 1er tiers de la somme à la date de l'inscription, le 2ème tiers se fait 30 jours plus tard et le dernier tiers 60 jours après le 1er versement.

Pour connaître les modalités de paiement échelonné, veuillez contacter par email le service comptable avant votre passage en chaîne d'inscription.

Contact : paybox.compta@utbm.fr

ATTENTION, AUCUN PAIEMENT EN TROIS FOIS ACCEPTE APRES LE 30 SEPTEMBRE 2023